

LES
CAHIERS
DE
LECTURE

Nouveau !

N°5
AVRIL 2020



SPÉCIAL RATTRAPAGE DE LECTURE :
RETROUVEZ UNE SÉLECTION
D'ARTICLES

Nous sommes encore et toujours
auprès de vous !



Dans cette période inédite, toute l'équipe SFCD/FFCD est mobilisée.

SFCD et FFCD continuent à vous accompagner durant cette 6^{ème} semaine de confinement.

SFCD/FFCD vous replongent sur la place des femmes : dans la société, dans notre profession, comment elles s'expriment, comment elles sont protégées quand elles en ont besoin.

Mais toujours comble de l'ironie, le SFCD qui les représentent depuis plus de 80 ans de façon légitime, est encore bien souvent écarté au motif qu'il n'est pas « représentatif », voir notre dernier communiqué de presse sur notre site ([ici](#)) !

Petite rétrospective, pour voir que les choses évoluent ... lentement :

Page 3 et 4 : Où sont les femmes ?

Page 5 : Le SFCD toujours pertinent ?

Page 6 : Le SFCD dans toutes ses composantes

Page 7 : Le SFCD féministe ? sexiste ? has been ?

Page 8 et 9 : La lutte contre les violences faites aux femmes.

Dr Marion Lagunes

Ont participé à ce numéro :



Dr Marion Lagunes
Référénte violences faites aux femmes SFCD
Animatrice formation violences faites aux femmes



Dr Brigitte Meillon
Chirurgien-Dentiste



Dr Constance Gan
Chirurgien-Dentiste



Dr Jean-David Lavoine
Chirurgien-Dentiste



Dr Magali Fau-Jurado
Chirurgien-Dentiste

Nouveau !

LES CAHIERS DE LECTURE



Vous avez des questions sur le CODIV-19 suivez-nous

ou contactez-nous : info@sfcd.fr

sfcd.fr



CAHIER DE LECTURE N°5 AVRIL 2020

GUIDE SPÉCIAL CORONAVIRUS

FEMMES

CRISE SANITAIRE DU CORONAVIRUS : OÙ SONT LES FEMMES ?

COMME L'HISTOIRE NOUS L'A MONTRÉ, EN CAS DE CRISE OU DE GUERRE LES FEMMES ONT TOUJOURS EU UN RÔLE PRIMORDIAL À JOUER ET LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ EN A ÉTÉ PROFONDÉMENT CHANGÉE.



Durant la première guerre mondiale, les hommes étant au front à s'entretuer, elles ont montré qu'elles pouvaient assurer non seulement la vie à la maison, mais aussi dans les champs les usines et les bureaux, ce qui a permis une évolution des mentalités et du droit des femmes.

Qu'en est-il aujourd'hui avec la crise sanitaire du coronavirus ?

Où sont les femmes ?

Quels changements attendons-nous ?

■ **Elles sont "battues" enfermées avec leur bourreau :** les violences conjugales explosent. C'est une violence genrée, qui touche majoritairement les femmes (85 % des victimes sont des femmes). Les numéros d'appel 3919, sms au 114, le 119 pour les enfants ont vu leurs appels exploser et ont dû doubler les effectifs des personnels répondants. La police et la gendarmerie signalent une augmentation des interventions en ce sens. *Espérons* donc une prise de conscience de nos politiques avec des mesures juridiques politiques et financières fortes pour venir à bout de ce fléau.

■ **Elles sont moins gravement touchées par le virus et meurent moins ; différentes raisons sont proposées :** elles sont plus éduquées (plus

nombreuses à être titulaire du baccalauréat), elles auraient une meilleure hygiène de vie en prenant plus soin d'elles (les chiffres montrent qu'elles consultent plus les médecins) et auraient donc moins de facteurs de risques. Tout ceci reste, bien sûr, à être prouvé par des études. *Espérons* que les hommes suivent nos pas...

Elles sont en première ligne dans cette crise sanitaire à soigner et à être exposées au virus

■ **Elles sont femmes de ménage, aide soignantes, infirmières, en ehpad à domicile ou à l'hôpital.** Parce que les métiers du "care" sont majoritairement occupés par des femmes.

■ **Elles sont psychomotriciennes, orthophonistes, ergotherapeutes, podologues, kinésithérapeutes, psychologues ou assistantes sociales,** professions à majorité féminine. Parce que les femmes, de par leur éducation et pour des raisons historiques ont assuré majoritairement les métiers dits "d'aide à la personne." *Espérons* une meilleure reconnaissance notamment financière de tous ces métiers.

■ **Elles sont médecins, pharmaciennes, sages-femmes,** (les femmes sont majoritaires aujourd'hui dans les amphis de l'université de médecine).

■ **Elles sont chirurgiens-dentistes,** assurent les gardes au cabinet, participent à la régulation des urgences au niveau départemental, distribuent le matériel de garde à leurs confrères etc. *Espérons* une vraie égalité salariale et non pas nos 20% habituels en moins.

• **Elles sont journalistes** et animent des émissions autant que les hommes. Regardons nos plateaux télé, écoutons nos émissions radios aujourd'hui : là où il y a trente ans, il n'y avait

que Anne Sinclair, Christine Ockrent et Dorothée nous ne connaissons pas le nom de toutes aujourd'hui !

Espérons que l'exemple donné par les médias gagne les sphères politiques.

■ **Elles sont enseignantes** et apprennent en distanciel à lire, compter et comprendre le monde à tous ces futurs citoyens et pourtant elles sont moins payées, moins reconnues que dans les autres pays européens.

Espérons qu'on ne fasse pas à l'éducation ce qui a été fait à la santé ou à la justice...

■ **Elles sont caissières, secrétaires, comptables, architectes, avocates, magistrates, ou cheffes d'état.** Il est intéressant de noter que les pays qui "s'en sortent le mieux" tels l'Allemagne, l'Islande la Finlande, la Norvège, le Danemark, la Nouvelle Zélande sont dirigés par des femmes. Un article de "forbes" va jusqu'à dire que les femmes d'état gèrent mieux la crise sanitaire que leur homologues masculins".

Cependant comme l'exprime très bien Aude Lorriaux dans son article (lire l'article ici) : corrélation n'est pas causalité : le genre ne peut pas être la cause de cette réussite : « ce sont les sociétés plus égalitaires, soucieuses du bien commun ou les femmes accèdent plus facilement au pouvoir qui permettent de mieux gérer ces crises ». Ce sont aussi des démocraties, avec des traditions de comportement et d'hygiène différentes. La démocratie y est moins monarchique et le pouvoir moins « viriliste ».

Espérons alors une meilleure représentation des femmes dans toutes les instances politiques et économiques en France.

■ **Elles sont syndicalistes,** dans le seul syndicat professionnel d'Europe : le SFCD premier syndicat dentaire de France (par son ancienneté) et qui n'est pourtant pas consulté ni invité à participer aux négociations et à la gestion de la crise...uniquement gérée par des hommes...

Dr Marion Lagunes

Référente violences faites aux femmes SFCD Animatrice formation violences faites aux femmes



Espérons que soit entendue leur voix qui continue de prôner :

• **Que la santé n'est pas un commerce**

• **Qu'il faudrait changer de paradigme et aller vers un système de santé et non pas de soins**

• **En privilégiant la prévention par des politiques fortes en faveur de l'environnement**

SFCD

LE SFCD, TOUJOURS PERTINENT ?

SFCD AVEC UN F POUR FEMMES. NOUS RÉCLAMONS CE QUI EST DÛ PAR LE DROIT : L'ÉGALITÉ.

Le SFCD est de tous les combats. La santé n'est pas un commerce, le patient est au centre de nos préoccupations, la santé environnementale n'est plus une option, mais, parmi ces combats figure une volonté historique du SFCD : la promotion de l'égalité femmes-hommes.

F de femmes depuis 1935. Quand les ayants droits et orphelins des femmes chirurgiens-dentistes n'avaient pas de pension de réversion alors que les familles de leurs homologues masculins pouvaient en bénéficier en cas d'accident de ces derniers.

F de femmes quand le SFCD a obtenu le congé maternité pour les femmes exerçant une profession libérale.

F de femmes quand le SFCD défend les consoeurs mises à la porte au motif de leur grossesse.

F de femmes quand le SFCD se pose comme acteur majeur dans la sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux enfants.

F de femmes mais le SFCD défend tous ceux qui en ont besoin.

En 2020, le SFCD se voit reprocher, encore et encore, sa politique de discrimination positive.

Cette politique limite l'accès aux postes administratifs du syndicat aux seules femmes, afin de les former à représenter la profession dans ses différentes instances de régulation. Si cela semblait pertinent en 1935, en 1970, aujourd'hui cette politique serait obsolète. Le tour serait donc joué.

• **Glorifions nous des bureaux syndicaux représentés à raison de 10 à 20 % par des femmes quand celles-ci comptent pour plus de 50 % de la profession.**

• **Glorifions nous que très peu aient des postes à responsabilité.**

• **Glorifions nous qu'après l'instauration de la parité pour les élections ordinaires, le taux de féminisation des présidences départementales avoisine 25 %.**

• **Glorifions nous qu'une femme ait été élue présidente en région, 1 seule.** A la question du pourquoi, la réponse est classique : « malheureusement les femmes ne souhaitent pas s'engager, nous aimerions que plus s'investissent, mais ... ». **Pourtant, le SFCD ne fait pas ce constat. Il compte dans ses rangs plus de 60 cadres, toutes bénévoles.**

Alors pourquoi les femmes choisissent le SFCD pour s'investir ?

La question reste ouverte pour ce numéro en attendant notre dossier à venir.

D'ici là, il n'est pas présomptueux de conclure sur la pertinence du SFCD et de sa politique, la route est longue, les obstacles nombreux noyés dans un déni général qui en arrange plus d'un.



SYNDICAT

LE SFCD DANS TOUTES SES COMPOSANTES

De plus en plus de confrères nous contactent pour savoir s'ils peuvent adhérer au Syndicat des Femmes Chirurgiens- dentistes

LES SUPPORTERS ONT LA PAROLE

**DR JEAN-DAVID LAVOINE,
LES RAISONS DE VOTRE
ADHÉSION AU SFCD ?**



Suite à de nombreuses désillusions auprès des autres syndicats : avec la signature de la convention ... et notamment lors d'un contrôle sécu où l'absence d'écoute et de réponse adaptée se sont fait cruellement ressentir.

Mon épouse étant elle syndiquée au SFCD, je me suis posé la question, de mon adhésion à un syndicat féminin.

J'ai trouvé les idées intéressantes, l'absence d'agressivité et d'arrogance que l'on retrouve dans les autres syndicats majoritairement masculins.

Une démarche de Think Tank plus que d'opposition systématique et beaucoup plus de recul grâce à une vision globale de la profession dans le système de santé.

Je suis conscient de la féminisation de ma profession et je pense que ce syndicat tente de répondre à nos problématiques avec sincérité.

Dr Jean-David Lavoine

D'autres nous disent qu'ils n'en voient pas l'intérêt, s'ils ne peuvent pas être cadres... ou président.

Même s'ils partagent complètement nos valeurs et nos analyses.

Des consœurs nous disent se sentir seulement chirurgiens-dentistes et pas particulièrement femmes, donc ne voient pas l'intérêt d'adhérer au syndicat des femmes chirurgiens-dentistes. Même si elles partagent complètement nos valeurs et nos analyses.

Quelques réponses pour tous ceux-là :

1 **Oui**, un homme chirurgien-dentiste peut cotiser au syndicat des femmes chirurgiens-dentistes et participer à ses actions ! Le SFCD se bat pour la discrimination positive en faveur de l'égalité femme-homme, se bat pour des dossiers féminins (comme la maternité) pour lesquels les autres syndicats ont peu d'appétence, et se bat aussi pour des problématiques qui concernent l'ensemble des chirurgiens-dentistes, comme la prévention, l'accès partiel ou la convention.

2 **Oui**, les hommes peuvent être cadres au SFCD ! Etre cadre c'est avoir des responsabilités et des mandats du SFCD, comme pour notre confrère... qui s'est présenté en Rhône-Alpes lors des dernières élections à la CARCDSF.

3 **Non**, un homme chirurgien-dentiste ne peut être président, puisque le SFCD a pour but la promotion des femmes à des postes de responsabilité. Si c'est pour que des hommes soient à ces postes, quel intérêt ? Le SFCD est une pépinière où se forment des consœurs de tous modes d'exercice, à l'abri des jeux de pouvoirs, pour se présenter à des élections professionnelles.

4 **Le plus important est-il l'intitulé du syndicat, ou ce qu'il promeut comme idées, comme dynamiques ?** Donc à tous les chirurgiens-dentistes qui se reconnaissent dans nos arguments, dans nos propositions, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Quant à ceux, hommes ou femmes, qui nous disent que le SFCD ne sert à rien puisqu'il ne peut pas participer aux négociations, il ne tient qu'à nous tous, en adhérant massivement, qu'il y soit !

Si vous voulez faire bouger les choses, bougez-vous !



LES ADHÉRENTES ONT LA PAROLE

**LE SFCD FÉMINISTE ?
SEXISTE ? HAS BEEN ?**

Ce qui m'avait plu c'était la grande notion de liberté : on vous explique ce qui se passe, on vous conseille et vous êtes assez grand pour faire ce que vous voulez.

Ce n'est que depuis que je suis devenue cadre en 2012, que j'ai découvert avec étonnement que seule des femmes chirurgiens-dentistes en exercice pouvaient être élues au Conseil d'Administration.

Ayant toujours eu de très bons amis hommes depuis toute petite et quel que soit le domaine, je me suis battue pour une égalité en droit hommes femmes avec des hommes et femmes bienveillants, je n'ai pas saisi tout de suite la justesse de cette décision qui persiste au sein du SFCD.

Bien sûr j'ai subi mon lot d'attaques verbales et physiques de machistes acharnés, en privé comme en public ou au sein de la profession (ou devrais-je dire « con » fraternel)

J'ai souvent entendu chez nos confrères « bienveillants » : si les femmes dentistes ne sont pas représentées de manière paritaire c'est parce que les femmes ont du mal à vouloir s'engager et encore plus une fois qu'elles ont des enfants, car elles préfèrent rester auprès de ces derniers...

Car, quand on regarde les chiffres de la représentation féminine aux postes à responsabilité lors de congrès dentaires, congrès scientifiques, à l'ordre, aux URPS, on s'aperçoit que la parité ce n'est pas encore ça.

J'entends également souvent des attaques contre le SFCD sur le fait qu'il serait sexiste en réservant les fonctions de cadres aux femmes chirdent ; alors même que des hommes peuvent cotiser pour soutenir le SFCD, car ils croient bel et bien à ses valeurs : éthique, bienveillance, le patient au centre du soin, prévention, la santé n'est pas un commerce, le soin n'est pas une

marchandise, car on ne choisit pas d'être malade ! Militant ! Et bien non.

La preuve le Dr Lavoine, Jean-David de son prénom est cadre, car il s'est présenté en juin dernier au nom du SFCD aux élections de la caisse de retraite !

Si nous récapitulons : seules les femmes chirurgien dent peut être administratrices du SFCD. Tout confrère ou consœur qui souhaitera porter les valeurs du SFCD, en son nom, pourra être cadre !

Alors convaincu ?

Je me suis donc penchée sur la définition de « féministe » dans le Larousse :

- *Mouvement militant pour l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société.*

- *Attitude de quelqu'un qui vise à étendre ce rôle et ces droits des femmes : un féminisme actif.*

Quand je lis cette définition, je me dis qu'effectivement toutes les personnes qui luttent pour l'égalité des droits doivent être d'accord avec ceci.

Alors, SFCD féministe ? Oui, évidemment, le but premier du SFCD est bien d'améliorer et étendre le rôle et les droits des femmes chirdent dans la société.

Est-ce que féminisme égale sexiste : ben relisez la définition si vous vous posez encore la question...

Le SFCD avec seules des femmes administratrices, par cette discrimination positive, permet donc d'aider à accéder à cette égalité en droit et dans les faits.

Has been ? Ben malheureusement j'aurais voulu répondre oui, mais a-t-on la parité dans tous les domaines qui composent notre profession ? Le même respect quand on est aux postes de responsabilité ? Malheureusement on en est encore loin !

Une des premières fois que j'ai entendu parler du SFCD c'était par un ami homme.

« Je suis au SFCD depuis 2003 en tant qu'adhérente »



Le SFCD permet de former des femmes qui ont envie de prendre ses postes et de leur donner les moyens et les connaissances pour oser se présenter et prendre des responsabilités.

Le SFCD défend également l'exercice spécifique des femmes chirdent : la grossesse, l'allaitement, la reconnaissance aux annuités par enfant (et son maintien) pour la retraite, un travail adapté à cette particularité où à certains moments nous sommes (les femmes) plus vulnérables (il a fallu que j'ai un enfant pour comprendre cela : l'horreur particulière de devoir travailler comme si rien ne se passait quand on est enceinte, le danger dans lequel on se met, soit, son futur bébé et toute sa famille, à cause de la pression d'un travail non adapté (pour l'instant) aux exigences d'un cabinet dentaire.

Dans un monde idéal et vraiment égalitaire, les autres syndicats de la profession s'en soucieraient vraiment, mais malheureusement...

Bien sûr, si l'objectif principal du SFCD est donc le féminisme et la défense des particularités des femmes chirdent, le SFCD intervient néanmoins dans tous les domaines de notre profession pour représenter l'ensemble des professionnels (et de nos patients) : lutte contre une convention aberrante, défenses des confrères et consœurs lors des contrôles, lutte contre la dérive de la santé en bien de consommation, compte personnel de prévention...

1^{er} syndicat dentaire créé en avril 1935, le SFCD n'a cessé d'avoir un coup d'avance : prospectif, intelligent, bienveillant, militant pour chacune et chacun de nous et prônant la liberté !

Je suis fière d'être au SFCD ! Merci à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent pour qu'ensemble nous allions encore plus loin !

Dr Brigitte Meillon



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Placé sur le devant de la scène par les affaires Weinstein et Polansky, la Une des Inrocks avec Bertrand Cantat, le #BalanceTonPorc et l'affaire de notre confrère député accusé d'agression sexuelle par son ex-assistante parlementaire, le sujet des violences faites aux femmes nous rappelle que :

tous les trois jours, en France, une femme meurt sous les coups de son compagnon



Mais pourquoi une formation spécifique pour les chirurgiens-dentistes ?

L'étonnement des Déléguées Départementales aux Droits des Femmes rencontrées nous renvoie la méconnaissance de notre spécialité médicale et de nos spécificités :

les lésions et séquelles de traumatismes oro-faciaux dans le cadre de violences dans le couple, la position allongée lors du soin, les gestes de soin pénétrants, les soins au long court qui amènent à voir et revoir la patiente, et la réparation prothétique soumise à l'acceptation d'un devis. Ces éléments conjoints sont uniques dans les soins médicaux.

D'où la nécessité d'une formation présentielle qui permet l'émergence et la reconnaissance de ces évidences.

FFCD

FORMATION VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Les violences faites aux femmes bénéficient d'une réelle prise en compte au sein de notre profession, ceci grâce à la mobilisation de nos syndicats et associations aux côtés de notre Ordre National.

Dans ce cadre et continuant la mission confiée par Ernestine Ronay, alors déléguée interministérielle aux droits des femmes, et conformément à l'obligation de formation sur ce sujet (loi du 4 août 2014), le SFCD, en partenariat avec FFCD, propose une formation présentielle interactive.

Elle est animée par une juriste et une psychologue du CIDFF (Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles), actrices de terrain du département où a lieu la formation. Elles font des apports théoriques tout au long de la journée sur le psycho-traumatisme, le cycle de la violence, la différence entre violences et conflits, les conséquences juridiques d'actes de violences au sein du couple.

La ou les référents violences faites aux femmes du département présentent la journée de formation qui s'articule autour de cas cliniques étudiés en ateliers de 4 participants (praticiens, assistants dentaires, secrétaires).

Le but n'est pas de résoudre les cas cliniques, mais de prendre conscience de notre

posture, consciente ou inconsciente, par rapport à une femme victime de violences.

Nous ne sommes pas assistante sociale, ni enquêteur, ni juge. Nous sommes chirurgiens-dentistes et devons avoir une attitude médicale : savoir repérer, rédiger correctement le certificat médical initial, savoir orienter vers le réseau de prise en charge spécifique.

Cette formation permet d'accueillir aussi des prises de conscience de situations personnelles, de représentations sociales, d'a priori, qui peuvent empêcher une attitude professionnelle médicale.

Des liens de professionnels à professionnels se nouent avec les intervenantes du CIDFF local, ce qui facilite les contacts par la suite.

Cette formation bénéficie d'une prise en charge par le FIF-PL et ACTALIANS, dans la limite des fonds disponibles.

LES ADHÉRENTES ONT LA PAROLE

FORMATION VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : PETIT RETOUR D'EXPÉRIENCE...



Je suis allée, accompagnée de mes 2 assistantes à la formation « violences faites aux femmes ».

Tout d'abord il faut savoir que je n'y allais pas de bon cœur, mais plutôt pour faire plaisir aux membres du SFCD très engagées dans cette cause et aussi parce que cela fait partie de nos nombreuses obligations, toutes plus pénibles les unes que les autres.

Femmes victimes de violences, super mais moi il y en pas autour de moi !

• **Première claque : 1 femme sur 10 et tous les milieux sociaux sont concernés.**

Et ensuite face à nous une psychologue super (du genre classe, sensée, qui vous réconcilierait presque avec les psy, même les pédo psy !) a commencé à parler.

• **Reclaque**, elle connaissait bien le sujet, elle nous a joué ce qui se tramait à l'intérieur d'un couple pathologique une fois la porte fermée. Et j'ai compris, j'ai entrevu tous mes préjugés, j'ai compris pourquoi elles ne peuvent pas partir, j'ai compris que j'avais un rôle à jouer en tant que professionnelle de santé.

J'ai aussi compris que plus on serait formés, plus ces femmes et enfants en situation de danger de mort pourraient trouver une porte de sortie. Nous ne sommes pas des assistantes sociales, mais si ces femmes savent que tous les professionnels de santé peuvent les écouter et les orienter correctement, le jour où elles seront prêtes, ce sera plus simple.

Maintenant je suis fière d'avoir suivi cette formation, je me sens capable de rendre un meilleur service à mes patients et ça me porte, m'encourage.

Je souhaite aussi en parler, ce n'est pas qu'une obligation, c'est un acte citoyen de soignant. Il faut tous prendre une journée pour que nous ne soyons plus aveuglés. Nous sommes des professionnels de santé, nous devons prendre nos responsabilités.

Dr Magali Fau-Jurado



DES QUESTIONS, DES DEMANDES, CONTACTEZ-NOUS !

SIÈGE SOCIAL

SFCD
22 rue de la Grande Armée
75017 Paris
Tél : 05 81 02 41 93
E mail : sfcd@sfcd.fr

SERVICE JURIDIQUE

Sylvie Ratier
sylvie.ratier@sfcd.fr

FFCD FORMATIONS

Secrétariat de direction :
Lemya Nadia
ffcd.contact1@gmail.com
Inscriptions :
Muriel Gayrard
ffcd.secretariat@gmail.com

ADHÉSION, INSCRIPTION, CONTACT

Muriel Gayrard
Tél : 05 81 02 41 93
muriel.gayrard@sfcd.fr
Inscription en ligne sur :
sfcd.fr

RELATIONS PRESSE

Magali Fau-Jurado
magali.fau@sfcd.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR TWITTER ET FACEBOOK



sfcd.fr

En 2020 vous voulez...

**Défendre
votre profession**

**Protéger
vos patients**

**Préserver
la santé bucco-dentaire
et la qualité des soins**

**Renforcer
l'égalité Hommes - Femmes**

...Alors

REJOIGNEZ-NOUS !

